

# Le communiqué du Conseil des ministres du 11 septembre 2014

Le Conseil des Ministres s'est réuni, le jeudi 11 septembre au Palais de la République, sous la Présidence du Chef de l'Etat, son Excellence, Monsieur Macky SALL.

A l'entame de sa communication, le Président de la République a exprimé les félicitations et les encouragements du Peuple sénégalais à l'équipe nationale de basketball, après sa qualification historique aux huitièmes de finale de la coupe du monde de basketball et ses brillantes prestations lors de la compétition.

A cet égard, le chef de l'Etat a demandé au Gouvernement de mettre en œuvre une politique hardie de redressement et de promotion du basketball, discipline qui a valu à notre pays beaucoup de satisfaction dans le passé.

Il a, en outre, félicité l'équipe nationale de football pour ses débuts encourageants dans le cadre des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations 2015.

Il a tenu, ainsi, à magnifier les talents et le potentiel de nos sportifs qu'il convient de valoriser davantage.

Dans cette dynamique, le Chef de l'Etat a invité tous les sénégalais à soutenir nos sportifs, en les accompagnants, dans la conquête de nouvelles victoires, sur l'échiquier international, et a demandé au Gouvernement de veiller particulièrement à la correcte prise en charge de toutes les primes dues aux joueurs de nos différentes équipes nationales.

Le Président de la République a, enfin, rappelé au Gouvernement la nécessité de renforcer l'encadrement sécuritaire des compétitions du Championnat national populaire « Navetanes ».

Abordant la présente campagne agricole marquée par l'installation tardive des pluies dans plusieurs zones de notre pays, suscitant des inquiétudes sur les productions, le Chef de l'Etat, s'est félicité de l'amélioration progressive de la situation dans le monde rural.

Il a, toutefois, demandé au Gouvernement de rester attentif aux préoccupations des populations rurales, notamment des agriculteurs et éleveurs.

A ce sujet, le Chef de l'Etat, a exigé du Gouvernement le renforcement des efforts soutenus consentis dans le cadre de l'autosuffisance et de la sécurité alimentaire, à travers, entre autres, l'exécution, sans délai, du plan d'équipement du monde rural par la mise à la disposition des producteurs, de tracteurs et de matériels agricoles modernes, ainsi que l'élaboration, dans les meilleurs délais, de la stratégie nationale de mutualisation des

organisations paysannes pour optimiser les potentialités des mouvements coopératifs, dans la perspective d'asseoir une véritable économie agricole au Sénégal.

Au demeurant, il a demandé au Gouvernement d'assurer, surtout, la matérialisation effective des parcours de bétail pour faciliter l'accès aux lieux d'abreuvement et prévenir ainsi les conflits récurrents entre agriculteurs et éleveurs, tout en réitérant ses directives relatives à l'identification et à la sécurisation du cheptel national.

Abordant le point de sa communication axé sur le XVème Sommet de la Francophonie que le Sénégal abritera les 29 et 30 novembre 2014, le Chef de l'Etat a demandé au Gouvernement et les autres acteurs impliqués dans l'organisation, de prendre toutes les dispositions requises pour la réussite de cette manifestation internationale très attendue.

Au titre de son agenda, le Président de la République a informé le Conseil de sa participation, le 09 Septembre 2014, à la Conférence internationale des investisseurs « Investir dans l'UEMOA » organisée par la Commission de l'UEMOA, pour mobiliser des nouveaux financements en faveur du Programme Economique Régional (PER).

Cette Conférence qui a connu un franc succès, a permis d'obtenir des engagements de financement pour 16 projets sur les 17 présentés, dont les 05 projets ci – après concernent notre pays :

- 1- la construction des ponts de Ziguinchor, de Baïla et de Diouloulou ;
- 2- la construction du Poste de contrôle juxtaposé de M'Pack ;
- 3- la construction d'une centrale solaire de 20 mégawatts ;
- 4- la réalisation des lignes électriques de 250 KV Kaolack-Tambacounda-Kédougou, Kédougou-Bakel et Tambacounda-Kolda-Ziguinchor ;
- 5- la ligne ferroviaire Dakar-Bamako avec prolongement sur Bobo Dioulasso.

En marge de la conférence, le Chef de l'Etat a reçu plusieurs dirigeants de compagnies intéressés par l'investissement au Sénégal et les Représentants de la Communauté sénégalaise aux Emirats Arabes Unis.

Le Premier Ministre a fait au Conseil une communication sur la nécessité d'accélérer le démarrage des chantiers du Plan Sénégal Emergent relatifs à la rénovation urbaine, en rappelant le lancement officiel, le 23 septembre prochain, du projet « la cité de l'émergence » sur le site de l'ancienne gare routière de Dakar.

Concernant le renforcement de la mobilité urbaine, le Premier Ministre a réitéré l'instruction donnée aux Ministres en charge des Transports et des Infrastructures ferroviaires en vue de hâter les négociations pour la réalisation du train AIBD-Diamniadio-Rufisque-Dakar.

Le Premier Ministre a, par ailleurs, informé le Conseil sur les mesures prises dans le cadre de la lutte préventive contre l'Epidémie Ebola dont l'ouverture d'un corridor humanitaire à Dakar.

A sa suite, le Ministre de la Santé et de l'Action sociale est revenu sur le cas du jeune guinéen dont la guérison est confirmée par deux tests qui se sont révélés négatifs.

Sur ce point, elle a rassuré sur la stratégie d'alerte et d'anticipation adoptée dans la lutte contre cette épidémie, tout en insistant sur la nécessité de maintenir des actions de sensibilisation.

Reprenant la parole, le Président de la République, après avoir salué la synergie d'actions entre les différents ministères impliqués dans la lutte contre cette maladie, a réitéré ses félicitations à Madame le Ministre de la Santé et de l'Action sociale, au personnel et à tous les acteurs de la Santé et de l'Action sociale, pour l'engagement et le professionnalisme avec lesquels ils s'acquittent de cette noble mission.

Le Ministre des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur a fait part, au conseil, des messages de félicitations adressés au Sénégal, par la communauté internationale, pour l'ouverture du corridor humanitaire sécurisé, avant de faire le point sur les préparatifs de l'organisation du sommet de la francophonie et sur le projet de déclaration de Dakar.

Il a, également, rendu compte de la deuxième session de la commission mixte de coopération économique, technique et commerciale entre la Chine et le Sénégal tenue à Beijing les 03 et 04 septembre 2014.

Le Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan a fait le point sur la conjoncture économique internationale et sur la situation des finances publiques.

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Equipement Rural a rendu compte de sa mission en Chine sanctionnée, entre autres retombées, par l'accord conclu avec ce pays pour la commercialisation de l'arachide produite au Sénégal.

Il a, également, fait la situation de la campagne agricole en mettant en exergue la mise en place de semences de variétés hâtives et résistantes à la sécheresse (4000 tonnes pour le niébé, 600 tonnes pour le sorgho, 30 tonnes de sésame) dans le cadre du programme d'adaptation à la situation pluviométrique.

Dans le cadre de la tenue du XVème Sommet de la Francophonie, le Ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfance a informé le Conseil sur les préparatifs devant conduire à une participation efficiente des femmes à ce sommet.

Le Ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement a fait le compte rendu de la Semaine mondiale de l'Eau qui s'est tenue à Stockholm en Suède du 31 août au 06 septembre 2014 sur le thème « Eau et Energie », au cours de laquelle, il a été décidé de porter, au niveau de l'ONU, le plaidoyer du secteur de l'eau et de l'assainissement dans la détermination des objectifs de développement durable (ODD) qui doivent prendre le relais des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Il a, également, évoqué la valorisation des ressources du fleuve Gambie qui nécessite la redynamisation de l'organisation pour la mise en valeur du Fleuve Gambie (OMVG).

Le Ministre de l'Elevage a rendu compte de la mission de travail qu'elle a effectué, au Mali et en Mauritanie, dans le cadre de la préparation de la fête de tabaski qui, a permis d'arrêter, en rapport avec les autorités desdits pays des mesures devant faciliter l'approvisionnement correct du marché sénégalais en moutons de qualité, à des prix accessibles.

Le Ministre auprès du Président de la République en charge du PSE, a fait le point sur l'état d'avancement des projets et réformes du PSE.

Au titre des mesures individuelles, le Président de la République a pris les décisions suivantes :

- Monsieur Saliou NDIAYE, Professeur des Universités, précédemment Recteur de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar, est nommé ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès de Son Excellence Sheikh Professeur Alhaji Dr Yahya A.J.J Jammeh Nasiru Deen Babili Mansa, Président de la République de Gambie, en remplacement de Monsieur Babacar DIAGNE, appelé à d'autres fonctions ;
- Monsieur Babacar BA, Conseiller des affaires étrangères principal de classe exceptionnelle, matricule de solde n°373 281/D, précédemment Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal aux Emirats Arabes Unis, est nommé Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès de son Excellence Monsieur Hassan ROHANI, Président de la République Islamique d'Iran ;
- Monsieur Amadou Habibou NDIAYE, Commissaire aux Enquêtes économiques principal de classe exceptionnelle, matricule de solde n°386 937/L, précédemment Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal en République fédérale du Nigéria, est nommé Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès de Son Excellence Madame Dilma ROUSSEFF, Présidente de la République fédérative du Brésil, en remplacement de Monsieur El Hadji Amadou NIANG ;
- Monsieur Gorgui CISS, Conseiller des Affaires étrangères principal, matricule de solde n°511 566/Z, précédemment Ambassadeur, Secrétaire général Adjoint du Ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'extérieur, est nommé Ambassadeur, représentant Permanent Adjoint du Sénégal auprès de l'Organisation des Nations - Unies à New York ;
- Monsieur Souleymane CISSE, Administrateur civil, matricule de solde n°500 732/A, précédemment Préfet du Département de Fatick, Région de Fatick, est nommé Gouverneur de la Région de Fatick, poste vacant ;
- Monsieur Mouhamadou Moctar WATT, Administrateur civil, matricule de solde n°519 025/J, précédemment Directeur des Ressources humaines et matérielles à la

Direction générale de l'Administration territoriale, est nommé Préfet du Département de Fatick, Région de Fatick, en remplacement de Monsieur Souleymane CISSE, appelé à d'autres fonctions ;

- Monsieur Papa El Hadji Madické DRAME, Administrateur civil, matricule de solde n°616 286/K, précédemment Adjoint au Gouverneur chargé des Affaires administratives de la région de Kaffrine, est nommé Préfet du Département de Bambey, Région de Diourbel, en remplacement de Madame Virginie Rachelle Fayçalyne COLY, appelée à d'autres fonctions ;

- Monsieur Mamadou SY, Professeur titulaire des universités, Enseignant-chercheur à l'Unité de Formation et de Recherche de Sciences appliquées et Techniques de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis, est nommé Directeur des Stratégies et de la Planification de la Recherche à la Direction générale de la Recherche ;

- Madame Fatoumata Bintou DIALLO, Professeur d'Enseignement moyen, titulaire d'un Master professionnel en gestion des Entreprises et des Organisations, matricule de solde n°519 908/D, est nommée Directeur du Centre national d'Assistance et de Formation pour les Femmes en remplacement de Madame Seynabou FALL, appelée à d'autres fonctions ;

- Monsieur Chérif Daha BA, Maître de Conférences à la Faculté de Lettres et Sciences humaines de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar, est nommé Directeur de l'Enseignement supérieur public à la Direction générale de l'Enseignement supérieur, poste vacant ;

- Madame Soukèye DIA TINE, Maître de Conférences au Département d'Odontologie de la Faculté de Médecine, Pharmacie et d'Odontologie de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, matricule de solde n°101 253/B, est nommée Directeur du Financement de la Recherche scientifique et du Développement technologique à la Direction générale de la Recherche ;

- Monsieur Ibrahima SYLLA, Ingénieur Polytechnicien, est nommé Secrétaire général de l'Agence de Développement et d'Encadrement des PME (ADEPME) ;

- Monsieur Mbaye DIOUF, Docteur en Droit, est nommé Secrétaire général de l'Agence sénégalaise de Promotion des Exportations (ASEPEX) ;

- Monsieur Modou SENE, Enseignant, matricule de solde 629 546/J, est nommé Secrétaire général de l'Agence de Régulation des Marchés (ARM) ;

- Monsieur Etienne TURPIN, Administrateur civil principal de classe exceptionnelle, matricule de solde n°508 510/I, est nommé Secrétaire général du Ministère de la Gouvernance locale, du Développement et de l'Aménagement du Territoire ;

- Monsieur Ibrahima DEME, Juriste, est nommé Directeur de la Promotion de la Bonne Gouvernance au Ministère de l'Intégration africaine du NEPAD et de la Promotion de la Bonne Gouvernance ;
- Monsieur Abdoulaye THIAM, Docteur en Finances publiques, est nommé Directeur de l'Administration générale et de l'Équipement au Ministère du Commerce, du Secteur informel, de la Consommation, de la Promotion des Produits locaux et des PME, en remplacement de Monsieur Ousmane NDIAYE ;
- Monsieur Amadou DIOP, Administrateur civil, matricule de solde n°383 100/C, précédemment Adjoint au Gouverneur de la Région de Fatick, chargé des Affaires administratives, est nommé Directeur des Ressources humaines et matérielles à la Direction générale de l'Administration territoriale du Ministère de l'Intérieur, en remplacement de Monsieur Mouhamadou Moctar WATT, appelé à d'autres fonctions ;
- Monsieur Martin Pascal TINE, Enseignant, Chercheur en Droit public, matricule de solde n°104 436/B, est nommé Directeur des Affaires juridiques et consulaires au Ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur.